Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Cuisine, veuillez visiter :
bp-cuisine.fr/annales-sujets-et-corriges

Expression française et ouverture sur le monde

Session 2003 • Code sujet : **Non indiqué** • Durée : **Non indiquée**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Usages historiques des drogues et distinction avec les médicaments** (3 questions) — **Page 3**
2. **Substances psychoactives et niveaux de consommation** (3 questions) — **Page 4**
3. **Manifestations de la dépendance** (1 question) — **Page 6**
4. **Indices de dépendance dans un récit et analyse d'une comparaison** (2 questions) — **Page 7**
5. **Législations européennes relatives aux drogues** (2 questions) — **Page 8**
6. **Consommation d'alcool, représentation de données et calcul d'écart** (4 questions) — **Page 9**
7. **Drogues de synthèse et réduction des risques** (3 questions) — **Page 11**
8. **Article argumenté sur les dangers liés aux drogues** (1 question) — **Page 12**
9. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 13**

Sujet officiel (PDF) : https://bp-cuisine.fr/assets/annales/bp-cuisine/U60 - Expression française et ouverture sur le monde/2003/BP Cuisine - U60 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2003 - 4-Sujet.pdf

1. Usages historiques des drogues et distinction avec les médicaments

Le document 1 évoque des usages anciens de l'opium et des fortifiants ainsi que l'apparition des médicaments modernes. Les questions portent sur les personnes concernées, la période évoquée et la différence entre médicaments et drogues.

Question a. D'après le document 1, préciser qui consommait de l'opium et pourquoi, ou quels consommateurs utilisaient des fortifiants.

Le corrigé accepte la réponse sur les ouvriers des manufactures, qui prenaient de l'opium pour calmer leur faim et résister. Il accepte aussi la mention des consommateurs de fortifiants. Ces réponses correspondent aux deux formulations proposées dans le barème.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les ouvriers des manufactures prenaient de l'opium pour calmer leur faim et résister. Le corrigé accepte aussi la mention des consommateurs de fortifiants.

Question b. Indiquer à quelle période les médicaments évoqués dans le document 1 apparaissent.

Le document 1 situe l'apparition des médicaments évoqués dans les années 50 du XX^{e} siècle. La réponse attendue précise donc la décennie, et non seulement le siècle.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les médicaments évoqués apparaissent dans les années 1950, au XX^{e} siècle.

Question c. Expliquer la différence entre les médicaments et les drogues.

Le barème distingue les médicaments des drogues selon leur usage et leur mode d'accès :

Médicaments	Drogues
Soulagent et soignent	Font l'objet d'un trafic
Sont prescrits par des médecins	

La prescription médicale encadre donc l'usage des médicaments.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les médicaments soulagent ou soignent et sont prescrits par un médecin ; les drogues font l'objet d'un trafic.

2. Substances psychoactives et niveaux de consommation

Le document 2 présente des notions permettant de caractériser les drogues et leurs usages. Il faut préciser leur nature et leur statut légal, puis distinguer l'usage, l'usage nocif et la dépendance.

Question a. Indiquer la nature d'une substance correspondant à la définition de la drogue donnée dans le document 2.

La réponse attendue est la nature de la substance définie comme une drogue dans le document 2. Il s'agit d'une substance psychoactive. Ce terme désigne la catégorie demandée et suffit à répondre à la question : les effets possibles de la substance ne sont pas nécessaires pour préciser sa nature.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Une drogue est une substance psychoactive.

Question b. Préciser les deux statuts possibles d'une drogue au regard de la loi.

La question porte sur le statut légal d'une drogue. Deux réponses équivalentes sont acceptées : elle peut être autorisée, donc légale, ou interdite, donc illégale. Ces termes désignent les deux possibilités au regard de la loi et répondent directement à la question.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Autorisée (légale) ou interdite (illégale).

Question c. Définir l'usage, l'usage nocif et la dépendance en caractérisant chacun de ces niveaux de consommation.

Niveau	Caractéristiques
Usage	Consommation occasionnelle et modérée, sans répercussion sur le comportement ni la santé.
Usage nocif	Peut pousser le consommateur à commettre des actes dangereux pour lui-même ou pour autrui.
Dépendance	Impossibilité de se passer du produit sans aide, avec des dommages physiques et psychologiques importants.

Ces trois notions décrivent des situations distinctes. L'usage reste occasionnel et modéré, sans répercussion repérée. L'usage nocif est caractérisé par le risque d'actes dangereux pour soi ou pour les autres. La dépendance correspond à l'impossibilité de se passer du produit sans aide et s'accompagne de dommages physiques et psychologiques importants.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Usage : consommation occasionnelle et modérée sans répercussion. Usage nocif : risque d’actes dangereux. Dépendance : impossibilité de se passer du produit sans aide, avec dommages physiques et psychologiques importants.

3. Manifestations de la dépendance

La question s’appuie sur les documents 1 et 2 pour examiner les conséquences de la dépendance. Il faut en relever les manifestations physiques et psychologiques.

Question III. À partir des documents 1 et 2, indiquer les conséquences de la dépendance sur la personne.

Les documents 1 et 2 montrent que la dépendance entraîne des conséquences physiques et psychologiques. Elle provoque des malaises et de l’angoisse, ainsi qu’une souffrance physique et morale. Ces manifestations traduisent l’emprise du produit sur la personne et affectent à la fois son corps et son équilibre psychique.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La dépendance provoque des malaises, de l’angoisse et une souffrance physique et morale.

4. Indices de dépendance dans un récit et analyse d’une comparaison

Les documents 2 et 3 associent une définition de la dépendance à un récit mettant en scène un consommateur. Il faut justifier le diagnostic à l’aide d’indices du récit, puis relever et expliquer une comparaison.

Question a. À partir des documents 2 et 3, montrer que le personnage est dépendant en relevant des indices précis du récit.

Le document 2 définit la dépendance comme l’impossibilité de se passer du produit sans aide. Plusieurs indices du récit la confirment :

- « Trouver du fric… Sans dose pas de repos » : il ne peut pas se passer de sa dose.
- Il attaque une personne âgée pour obtenir l’argent nécessaire à l’achat de drogue.
- « Les crampes tordent son estomac » : le manque entraîne une souffrance physique.
- À onze heures du matin, il ne pense qu’à se procurer une dose.

La drogue domine donc ses actes et ses pensées.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Il est dépendant : le manque le fait souffrir et l’obsession de la dose le pousse à agresser une personne pour obtenir de l’argent.

Question b. Relever et expliquer la comparaison qui décrit le porte-monnaie dans le document 3.

La comparaison est : « le porte-monnaie, une grosse boule dodue, repue, qui a sommeil comme un chat ». Le porte-monnaie est comparé à un chat grâce à l’outil « comme ». Les adjectifs « dodue » et « repue » le présentent comme bien rempli et rassasié. L’expression « qui a sommeil » lui attribue une caractéristique vivante. Cette image rend le porte-monnaie presque animal et souligne son aspect bien garni, qui attire le personnage.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le porte-monnaie est comparé à un chat dodu et repu, ce qui évoque un objet bien rempli et presque vivant.

5. Législations européennes relatives aux drogues

Les documents 4 et 5 présentent des informations sur les législations relatives aux drogues dans plusieurs pays européens. Il faut identifier des pays et représenter les différentes règles sous forme de graphique avec un titre et une légende.

Question a. À partir des documents 4 et 5, citer les pays indiqués comme ayant une consommation interdite.

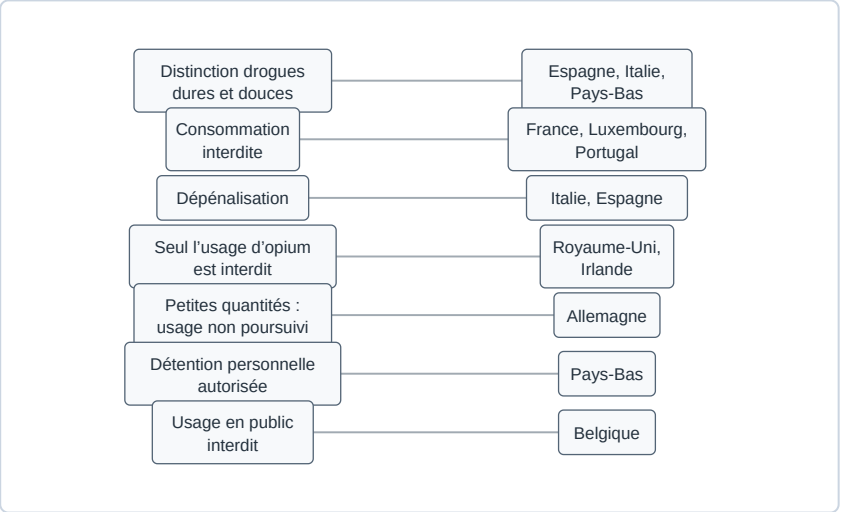
Les cinq pays cités pour la consommation interdite sont le Danemark, la Suède, la Finlande, l'Autriche et la Grèce.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Danemark, Suède, Finlande, Autriche et Grèce.

Question b. Construire un graphique représentant les informations sur les législations des pays mentionnés. Ajouter un titre et une légende, et veiller à la qualité de la représentation.

Le schéma relie chaque règle aux pays correspondants, en reprenant les sept informations de la légende du corrigé. Un pays peut figurer dans plusieurs catégories.

Législations européennes relatives aux drogues



Chaque trait relie une règle aux pays concernés. Un pays peut relever de plusieurs règles.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Schéma titré et légendé des sept règles et des pays concernés.

6. Consommation d’alcool, représentation de données et calcul d’écart

Les documents 5 et 2 fournissent des données sur la consommation d’alcool et des éléments pour caractériser une substance psychoactive. Les tâches portent sur une justification, un graphique comparatif, l’interprétation d’une moyenne et le calcul d’un écart en valeur et en pourcentage.

Question a. À l’aide du document 2, expliquer si l’alcool peut être considéré comme une drogue et justifier la réponse.

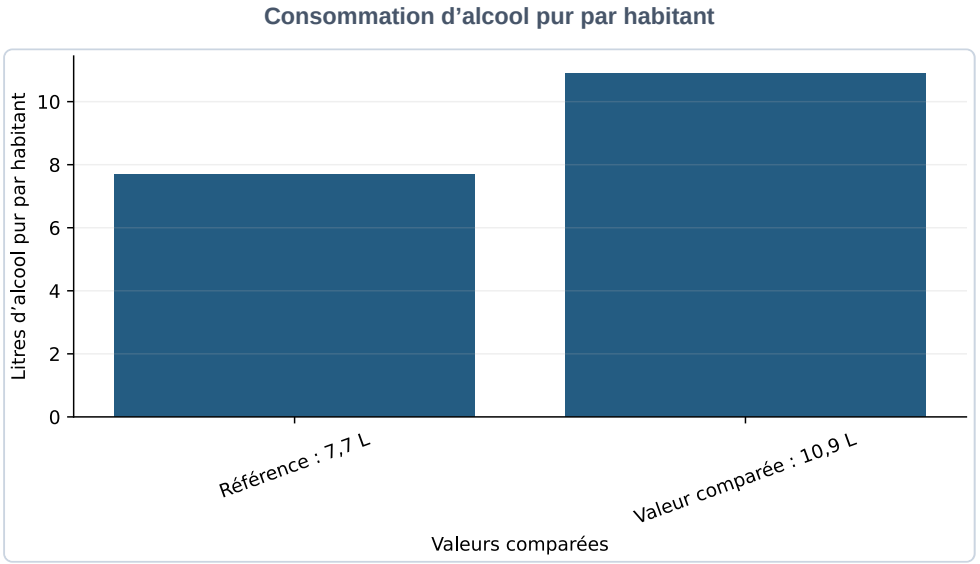
Oui. Le document 2 caractérise une substance psychoactive par ses effets sur l’activité mentale, les sensations ou le comportement, et par le risque de dépendance. L’alcool peut modifier ces éléments et entraîner une dépendance : il répond donc à cette définition.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Oui, l’alcool est une drogue : il modifie l’activité mentale, les sensations et le comportement, et peut entraîner une dépendance.

Question b. Tracer un graphique en barres comparant les données du document 5. Ajouter un titre et une légende, et veiller à l’exactitude et à la lisibilité.

Les deux quantités à comparer sont 7,7 et 10,9 litres d’alcool pur par habitant. Le graphique utilise une échelle partant de zéro et des barres proportionnelles aux valeurs.

- Titre : consommation d’alcool pur par habitant.
- Unité : litres par habitant.
- Les catégories distinguent la référence et la valeur comparée, sans ajouter de pays ni de période.



> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Graphique en barres : référence 7,7 L et valeur comparée 10,9 L d’alcool pur par habitant.

Question c. **Expliquer si les données moyennes du document 5 signifient que chaque habitant a consommé exactement la même quantité.**

Non. Une moyenne rapporte la quantité totale à l'ensemble des habitants, mais ne décrit pas la consommation de chacun. Certains ont consommé davantage que la moyenne, d'autres moins.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Non. Certains habitants ont consommé plus que la moyenne, d'autres moins.

Question d. **Calculer l'écart entre les deux quantités d'alcool pur par habitant, puis exprimer cet écart en pourcentage par rapport à la valeur de référence de 7,7 litres.**

1. Écart : 10,9 - 7,7 = 3,2 litres.
2. Pourcentage par rapport à la référence : 3,2 × 100 ÷ 7,7 ≈ 41,56 %.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Écart : 3,2 litres, soit environ 41,56 % de plus que la référence de 7,7 litres.

7. Drogues de synthèse et réduction des risques

Le document 6 traite des drogues fabriquées dans des laboratoires clandestins et d'une démarche d'information visant à réduire les risques. Il présente aussi des critiques de cette politique, à relever dans le document.

Question a. Identifier le type de drogues fabriquées dans des laboratoires clandestins évoqué dans le document 6 et donner un exemple.

Le document 6 évoque des drogues fabriquées dans des laboratoires clandestins. La réponse attendue comporte deux éléments : le type de drogues, puis un exemple donné dans le document. Il s'agit de drogues de synthèse, dont l'ecstasy est l'exemple cité. L'ecstasy répond donc à la partie « exemple » de la question.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Drogues fabriquées dans des laboratoires clandestins : l'ecstasy.

Question b. Expliquer l'objectif de la démarche d'information choisie dans le document 6.

La démarche d'information a pour objectif de réduire les risques liés à la consommation de drogue. Il faut donc expliquer sa finalité, et non simplement indiquer que le document parle de prévention.

La réponse attendue est que cette information cherche à limiter les dangers associés à la consommation.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Informer pour réduire les risques liés à la consommation de drogue.

Question c. Relever dans le document 6 trois critiques ou interrogations formulées à propos de la politique de réduction des risques.

Le document rapporte trois critiques ou interrogations concernant cette politique :

- Le message de ne pas consommer de drogue devrait être annoncé au premier plan.
- La politique pourrait inciter des non-usagers à consommer.
- La politique de réduction des risques est qualifiée de « surchargée ».

Ces trois éléments correspondent aux réserves relevées dans le corrigé.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Mettre au premier plan le message de non-consommation, éviter d'inciter les non-usagers et répondre à la critique d'une politique « surchargée ».

8. Article argumenté sur les dangers liés aux drogues

Tous les documents de l’épreuve servent de supports à une production destinée à la presse, sous la forme d’un compte rendu. Le candidat doit exposer et expliquer les dangers liés aux drogues, organiser ses arguments et soigner la langue.

Question VIII. À partir de l’ensemble des documents, rédiger un article de presse sous la forme d’un compte rendu exposant et expliquant les dangers liés aux drogues. Respecter la situation de communication, enchaîner les arguments de manière logique et soigner l’orthographe, le vocabulaire et la syntaxe.

Drogues : quand l’usage devient dépendance

Les documents rappellent que les drogues psychoactives modifient l’activité mentale, les sensations et le comportement. L’usage occasionnel et modéré se distingue de l’usage nocif, qui peut pousser à des actes dangereux pour soi ou pour autrui. Le danger s’aggrave avec la dépendance : impossible de se passer du produit sans aide, elle entraîne des dommages physiques et psychologiques. Le témoignage l’illustre par les crampes, l’angoisse et la souffrance, mais aussi par la quête d’argent pour obtenir une dose, jusqu’à l’agression d’une personne âgée. L’alcool peut également modifier le comportement et créer une dépendance. Enfin, l’ecstasy est fabriquée dans des laboratoires clandestins. Face à ces risques, informer et réduire les dommages liés à la consommation constituent un enjeu majeur.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La dépendance expose à des risques physiques, psychologiques et sociaux. Informer et réduire les risques liés à la consommation sont essentiels.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2003)

Bilan de l'épreuve : Ce corrigé du brevet professionnel, session automne 2003, porte sur l'épreuve d'expression française et ouverture sur le monde, autour du thème « Les drogues ». Le code, la durée et le coefficient ne sont pas indiqués. Les huit questions totalisent 60 points et évaluent la compréhension de documents, l'analyse de données, le calcul de pourcentage et la rédaction argumentée.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Une substance psychoactive modifie l'activité mentale, les sensations ou le comportement.
- L'usage est occasionnel et modéré, l'usage nocif expose à des risques et la dépendance rend difficile l'arrêt sans aide.
- Pour calculer un pourcentage d'écart, diviser la différence par la valeur de référence puis multiplier par 100.
- Un graphique comparatif doit comporter un titre, une légende, des données exactes et une présentation lisible.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer clairement usage, usage nocif et dépendance dans les définitions.
- Justifier les réponses d'analyse par des éléments précis tirés des documents.
- Pour un pourcentage, utiliser la valeur de référence demandée comme dénominateur.
- Dans l'article, respecter la situation de communication, relier les arguments et relire la langue.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le pourcentage d'augmentation entre 7,7 et 10,9 litres ?

Soustraire 7,7 de 10,9 pour obtenir un écart de 3,2 litres. Diviser ensuite 3,2 par la valeur de référence 7,7, puis multiplier par 100 : l'augmentation est d'environ 41,55 %.

Q : Quelle différence faire entre usage, usage nocif et dépendance ?

L'usage correspond à une consommation occasionnelle et modérée sans répercussion notable. L'usage nocif peut conduire à des actes dangereux pour soi ou autrui. La dépendance rend difficile l'arrêt sans aide et peut causer des dommages physiques et psychologiques.

Q : Combien de points vaut l'épreuve et quelle durée faut-il prévoir ?

Les huit questions du corrigé totalisent 60 points. La durée officielle n'est pas indiquée dans les pages fournies ; aucun temps par question ne peut donc être affirmé. Répartir le temps selon les tâches et garder un moment pour relire.

Q : Quels critères sont évalués dans la rédaction finale ?

La rédaction est notée sur le respect de la situation de communication, la qualité de l'argumentation et la correction de la langue. Il faut expliquer les dangers, enchaîner les arguments de manière logique et soigner l'orthographe, le vocabulaire et la syntaxe.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bp-cuisine.fr/assets/annales/bp-cuisine/U60 - Expression française et ouverture sur le monde/2003/BP Cuisine - U60 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2003 - 4-Sujet.pdf
Ressources BP Cuisine : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.